

Lyon, le 20 mars 2014

Pesticides et qualité de l'air : Air-Rhône-Alpes mesure la présence de ces polluants dans l'air pour mieux évaluer l'exposition des populations.

A l'occasion de la semaine pour les alternatives aux pesticides qui se tiendra en France et dans 15 autres pays en Europe, Asie et Afrique du 20 au 30 mars, Air Rhône-Alpes présente ses travaux sur l'exposition des populations aux pesticides présents dans l'air. Si les teneurs en pesticides dans les aliments sont aujourd'hui bien connues et réglementées, il n'existe en revanche aucun seuil réglementaire pour les teneurs dans l'air que nous respirons.

La France est le premier consommateur de pesticides en Europe en raison notamment d'une surface agricole importante (près de la moitié du territoire national). En 2011, plus de 62000 t de pesticides ont été vendues en France¹. Or, une expertise collaborative récente coordonnée par l'INSERM² fait état des liens de cause à effet entre la survenue de certaines maladies (tumeurs et maladies neurodégénératives notamment) et l'exposition à ces produits. Le plan ECOPHYTO, démarré en septembre 2008, ambitionne de réduire l'usage des pesticides en France.

Un constat qui souligne un **enjeu majeur de santé publique : réduire l'exposition de la population aux pesticides.**

Dans le cadre du deuxième Programme Régional Santé Environnement en Rhône-Alpes (PRSE2), Air Rhône-Alpes, l'observatoire régional de la qualité de l'air, mène un programme de surveillance destiné à mesurer la quantité de pesticides se trouvant dans l'atmosphère. L'objectif de ces études est **d'estimer l'exposition des rhônalpins à ces substances. Les données d'Air Rhône-Alpes viendront ainsi renseigner les travaux portant sur les effets sur la santé des pesticides.**

La voie d'exposition aérienne encore peu connue et non réglementée

Alors que l'exposition des populations aux pesticides par voie alimentaire est aujourd'hui bien documentée, celle par voie aérienne reste peu connue et ne fait l'objet d'aucune réglementation. Pourtant, lors d'un épandage par pulvérisation, 30 à 50 % des pesticides se perdraient dans l'atmosphère³.

Ainsi, transportés par les masses d'air, les pesticides se retrouvent dans l'atmosphère aussi bien à la campagne qu'en ville.

¹ Source : INERIS-ONEMA

² Source : INSERM. Pesticides Effets sur la santé. Expertise collective. Juin 2013

³ Source. Expertise collective IRSTEA – INRA. 2005

Évaluer l'exposition des rhônalpins aux pesticides présents dans l'air

Pour répondre à ces enjeux, Air Rhône-Alpes mène depuis 2006 un programme de surveillance afin d'identifier les pesticides respirés par les rhônalpins. Ces travaux, qui portent actuellement sur 90 substances environ, sont cofinancés par la Région Rhône-Alpes et l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre des Programmes Régionaux Santé-Environnement (PRSE).

Les travaux réalisés ou à venir s'orientent autour des axes suivants :

- Détecter et mesurer les niveaux de pesticides dans l'air ambiant dans les zones habitées situées à proximité de diverses cultures de la région (arboriculture, viticulture, maraîchage, grandes cultures ...) ou en milieu urbain. Objectif : établir un profil des pesticides, connaître les niveaux dans l'air, observer les variations saisonnières.
- Réaliser un inventaire des substances libérées dans l'air et les cartographier à l'échelle de la région. Objectif : identifier les zones à fortes émissions, améliorer les pratiques en concertation avec le monde agricole, à terme estimer l'exposition des populations.
- Agir sur des thématiques spécifiques : surveillance dans l'air lors d'un épandage aérien, étudier l'exposition des abeilles, mesurer l'efficacité d'actions d'amélioration engagées par les agriculteurs.

Les études publiées ou à venir

9 sites agricoles ont fait l'objet de campagnes de mesure depuis 2007. Une synthèse des résultats a été présentée lors du séminaire « [Pesticides dans l'air et impacts sur la santé et les écosystèmes](#) » organisé en 2013 par EnvitéRA. Tous les rapports liés à ces campagnes de mesure sont disponibles sur le site Internet de l'observatoire.

En 2012, Air Rhône-Alpes a publié une étude spécifique sur les niveaux de pesticides dans l'air liés aux épandages contre la [mouche du brou de noix](#) dans le Sud du Grésivaudan.

Cette année, Air Rhône-Alpes publiera de nouveaux résultats. Ils porteront sur :

- La réalisation d'une carte des émissions estimées de pesticides dans l'air
- L'exposition des abeilles aux pesticides
- L'évaluation de l'efficacité d'une action d'amélioration des pratiques agricoles
- Les campagnes de surveillance des pesticides sur deux autres cultures (céréales et viticulture).

A propos de Air Rhône-Alpes :

Air Rhône-Alpes est l'observatoire régional agréé par le Ministère de l'Ecologie pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air.

Ses principales missions sont d'évaluer et d'informer sur la qualité de l'air de la région Rhône-Alpes, d'améliorer les connaissances sur les phénomènes liés à la pollution atmosphérique et d'accompagner les décideurs dans l'élaboration et le suivi des plans d'actions visant à améliorer la qualité de l'air.

Sa constitution quadripartite (Etat, collectivités territoriales, représentants des activités économiques, monde associatif et personnalités qualifiées) garantit son indépendance et la transparence de l'information délivrée. www.air-rhonealpes.fr

Contacts presse :

Agence Bonne Réponse

Magali Desongins – Marie Tissier

m.desongins@bonne-reponse.fr / m.tissier@bonne-reponse.fr

04 72 40 54 10